

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Edition mai 2021

La Gazette de Notre Village



Edito du maire

Chères Tombières et chers Tombiers,

Cela fait maintenant 1 an que l'équipe municipale est installée.

Que de chemin parcouru. En effet, après une installation un peu compliquée, après avoir digéré une masse d'informations et pris en main les affaires courantes, nous avons pu réaliser les choses suivantes :

- Mise en place de la gazette mensuelle qui est très appréciée
- Création & animation des comptes Facebook, twitter et Instagram
- Création et mise en ligne du site internet
- La longue fin de chantier de la salle des fêtes
- La randonnée mensuelle et dominicale
- Nettoyage du jardin du silo avec la participation des habitants
- Organisation de l'entretien de la commune
- Evaluation des travaux à envisager dans les bâtiments communaux
- Nettoyage de notre future salle rencontre et tri dans le matériel de la commune
- Et pour septembre :
 - Mise en place de la seconde cantine et de la garderie
 - Passage des derniers points lumineux en LED

Du point de vue de la vie municipale, nous avons mis en place un conseil municipal mensuel, une animation régulière de toutes nos commissions internes. Il est à noter aussi une très bonne participation aux commissions externes (Communauté de communes, SDESM, etc....)

Tout cela ne serait pas possible sans la motivation des adjointes et de l'ensemble des conseillers. Je tiens particulièrement à les remercier pour leur implication, leurs idées et leur ouverture d'esprit.

Je suis également heureux de pouvoir vous annoncer les choses suivantes (sauf imprévu) :

- Inauguration de la salle polyvalente le 3 juillet à 11hrs
- Une journée spéciale pour le 14 juillet
- La brocante le dimanche 1er août

Prenez soin de vous et continuez les gestes barrière.

Marc CHAUVIN

Histoire du village

Saint Nicolas

Patron des marins, il fut longtemps vénéré dans l'église de La Tombe. Il y était représenté par une statuette en bois, datée du XIIe siècle.

Orphelin, Nicolas (en grec, « victoire du peuple ») connut la prison parce qu'il était chrétien. Devenu évêque de Myre, sa ville natale (en Turquie), il y mourût, très populaire, en l'an 325. En 1087, son corps fût transféré à Bari (port d'Italie). Les marins qui assurèrent le transport de sa dépouille échappèrent miraculeusement à un naufrage et lui attribuèrent ce prodige. Aussi, Nicolas fut-il considéré comme le protecteur des enfants et des navigateurs.

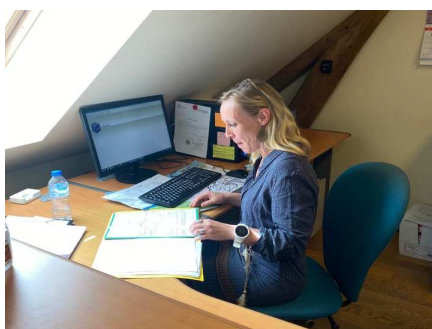


Vie communale

- Appartement communal

L'appartement situé au-dessus de la mairie est libéré depuis fin avril dernier. Des travaux de remise en état sont nécessaire avant de procéder à une nouvelle location. Pour le moment aucune candidature n'est déposée.

- Titularisation d'Estelle Bitton



Notre secrétaire est aujourd'hui titularisée. Nous pouvons la féliciter pour le travail qu'elle a accompli depuis son arrivée et sommes heureux de continuer avec elle à nos côtés.

- **Election du 20 et 27 juin**

Afin de respecter les règles sanitaires, n'oubliez pas de venir voter muni de votre stylo. Nous tenons à remercier les bénévoles qui se sont proposés pour tenir le bureau de vote à nos côtés. Les conditions d'une double élection sont particulièrement contraignantes.

- **Commission des impôts**

Dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs. La commission est compétente pour :

- Dresser avec l'administration la liste des locaux de référence retenus pour la détermination de la valeur locative des biens imposables à la taxe foncière sur les propriétés bâties et à la taxe d'habitation, déterminer la surface pondérée et établir les tarifs d'évaluation correspondants ([CGI, art. 1503](#)), procéder à l'évaluation des propriétés bâties pour l'assiette des mêmes taxes ([CGI, art. 1505](#)) et arrêter les tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ([CGI, art. 1510](#)) ;
- Formuler des observations et avis sur la liste annuelle des personnes assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés ([LPF, art. L. 111](#)), ou sur les réclamations portant sur une question de fait relative à certains impôts directs locaux (cf. Livre **CTX** n° [8883](#)) et désigner deux de ses membres pour assister aux opérations d'expertise ordonnées par le président du tribunal administratif si la réclamation lui a été soumise ([LPF, art. R*. 200-11](#) et [LPF, art. R*. 200-12](#)) ;
- Recevoir communication, dans certains cas, des propositions de dégrèvements ([LPF, art. R*. 211-2](#)).

Nous nous sommes réunis afin de faire le point sur les modifications apportées dans notre village depuis la dernière commission. Il va de soi que c'est à vous, propriétaires, de déclarer les travaux ou modifications que vous apportez à votre résidence.

- **Recherche de photos**

Nous recherchons des photos du village afin de créer un album photo. Si vous en détenez, nous serions ravis de pouvoir en effectuer une copie. Merci d'avance pour vos partages.

Vie de la population

- **Naissance**

Le 4 mars dernier, nous avons enregistré la naissance de Léandro ARMENIO FREDIERE, fils de Chanelle FREDIERE et de Guillaume ARMENIO. Bienvenue dans notre petit village.

- **Balade du 9 mai**

Une bonne vingtaine de personnes pour 8,2 km parcourus. Très jolie balade jusqu'à Gravon.



- **Prochaine promenade**

Nous vous donnons rendez-vous sur la place de l'église le **dimanches 6 juin à 9h30**. Pensez à vous équiper de chaussures confortables, d'un gilet jaune, d'un masque et d'une bouteille d'eau.

- **Les festivités vont pouvoir commencer dès le mois de juillet, mais toujours en gardant les gestes-barrière !**

- La fête de la musique reste incertaine pour le moment. Nous avons envisagé de vous donner rendez-vous le 21 juin prochain à 19h à la salle des fêtes. Comme chaque année, et surtout pour respecter les règles sanitaires en vigueur, chacun ramènerait son repas, son assiette, ses couverts, son pain et ses boissons et nous partagerions un petit moment convivial tous ensemble sous les rythmes de la musique. La municipalité devait fournir les saucisses, les merguez et le rosé. Pour le moment, nous avons demandé une dérogation mais le protocole n'est pas encore défini au niveau du ministère. Nous en saurons plus d'ici une quinzaine de jours.
- Inauguration de la salle des fêtes le 3 juillet à 11h. Nous vous invitons à célébrer son ouverture autour d'un verre, et ainsi découvrir le nom que nous avons choisi ensemble.

- Fête nationale du 14 juillet. Petits et grands, nous vous donnons rendez-vous à 14h à côté de l'église pour rire et nous amuser ensemble. Au programme, chamboule-tout, jeu du savon, pétanque, et autres jeux à découvrir.
- Le vide-greniers se déroulera le 1^{er} août 2021.

Vie dans la communauté des communes

- **Commission tourisme de la CCBM**

- Projets réalisés entre 2014 et 2020 :

- 21 flyers de randonnées pédestres ont été édités
- 2 parcours de canoë-kayak : l'un allant de Grisy à Bray, et l'autre de Gravon à Balloy.
- Un bureau d'information touristique s'est ouvert sur les quais de Bray. Il est ouvert de début mai à fin septembre.
- Une taxe de séjour a été mise en place en 2019, applicable par tous les logeurs, hôteliers, propriétaires et autres intermédiaires qui perçoivent le montant des loyers. Elle devra être reversée auprès de la CCBM, ce afin que les frais liés au tourisme soient payés par des personnes non domiciliées dans la communauté des communes et non par les habitants des communes. Les tarifs seront affichés en mairie d'ici quelques semaines.

- Projets en cours :

- Développement des itinéraires cyclables pour obtenir 4 boucles touristiques.
- Maison des promenades (ancienne gare de Bray). Une étude est en cours pour connaître son usage final (office de tourisme, ...).
- Maison de la Nature : lieu d'initiation à la nature et futurs locaux de la Réserve naturelle de la Bassée.
- Développement du tourisme fluvial, des activités de loisirs et des hébergements.

➤ **Promotion du territoire**

Les membres de la commission travailleront en binôme pour effectuer un inventaire des patrimoines (naturel, vernaculaire, industriel, ...). Dès le mois d'octobre chaque commune sera mise en avant sur le site internet de la CCBM durant une semaine, ceci afin de promouvoir le tourisme dans notre communauté des communes.

• **Commission jeunesse et sports**

Les séjours de vacances prévus cet été ont été annulés mais les passeports été sont conservés.

Le programme a été envoyé dans toutes les écoles maternelles et élémentaires, les 2 collèges et sera transmise à toutes les familles.

• **Bibliothèque de Chatenay**

La bibliothèque de Chatenay ouvre ses portes pour les communes voisines. Elle est ouverte les mercredis et jeudis de 14h à 17h30 et les 1^{er}s samedis de chaque mois aux mêmes horaires. L'abonnement annuel par famille s'élève à 25€.

Informations diverses

➤ **Ouverture de la mairie** : les vendredis de 17h00 à 19h00

➤ **Horaires d'hiver de la déchèterie de Montereau** (1 rue des prés saint martin) :

- Les lundis, mercredis, jeudis et samedis : 9h - 12h30/ 13h30 - 18h
- Les mardis : 8h30 – 12h30 / 13h30-18h
- Les vendredis : 13h30 - 18h
- Les dimanches : 9h - 12h

➤ **Numéros d'urgence** :

- ✓ Police : 17 ou 112
- ✓ Pompiers : 18 ou 112
- ✓ Samu : 15 ou 112
- ✓ SOS médecin : 3624
- ✓ Violences envers les enfants : 119, envers les femmes : 3919
- ✓ Harcèlement scolaire : 3020, cyberharcèlement : 0800 200 000
- ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00

- ✓ Préfecture de Melun : 01 64 71 77 77
- ✓ Sous-préfecture de Provins : 01 60 58 57 77
- ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
 - Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
 - Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30

➤ Covid 19, continuez les gestes barrières !



➤ La Tombe sur internet



Mairie La TOMBE



Mairie de La Tombe (@MairieTombe)



<https://www.latombe77.fr>



la_tombe_77

Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! secretariat@latombe77.fr